



Commission économique pour l'Europe**Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports routiers****Groupe d'experts de la mise en œuvre de l'eCMR****Cinquième session**

Genève, 3-5 avril 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour**Ordre du jour provisoire annoté de la cinquième session*, **, *****

Qui se tiendra en présentiel au Palais des Nations, à Genève, à partir du lundi 3 avril 2023 à 10 heures, dans la salle XXVII.

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport de la quatrième session.
3. Programme de travail :
 - a) Concepts et processus proposés pour le futur système eCMR ;
 - b) Pratiques douanières concernant l'utilisation des lettres de voiture ;
 - c) Bonnes pratiques inspirées d'autres initiatives de dématérialisation.
4. Questions diverses.
5. Adoption de la liste des décisions.
6. Date de la prochaine session.

II. Annotations**1. Adoption de l'ordre du jour**

Le Groupe d'experts sera invité à adopter l'ordre du jour de la session.

* Les représentants sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://indico.un.org/event/1002103/>.

** À leur arrivée au Palais des Nations, les représentants doivent retirer un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté, située à la Villa Les Feuillantines. En cas de difficulté, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone (poste 75716 ou 75964).

*** Il a été convenu que le présent document serait publié après la date normale de publication en raison de circonstances indépendantes de la volonté du soumetteur.



Document(s)

ECE/TRANS/SC.1/GE.22/9

2. Rapport de la quatrième session

Le Groupe sera invité à prendre note du rapport de sa quatrième session. Ce rapport comprend la liste des décisions qui a été adoptée par le Groupe le 27 janvier 2023.

Document(s)

ECE/TRANS/SC.1/GE.22/8

3. Programme de travail**a) Concepts et processus proposés pour le futur système eCMR**

À sa dernière session, le Groupe d'experts a examiné le document ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2023/1, formulé des observations à son sujet et demandé au secrétariat de le réviser ou d'établir, pour la présente session, un nouveau document s'en inspirant en tenant compte des débats tenus. En conséquence, le secrétariat a établi les documents ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2023/3 et ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2023/4, que le Groupe d'experts est invité à examiner.

Une fois approuvés, les concepts et processus sous-tendront l'architecture de haut niveau du futur système eCMR. Si le Groupe d'experts entend achever ses travaux avant le terme de son mandat de deux ans, il devrait examiner et approuver ces concepts et processus à la présente session.

b) Pratiques douanières concernant l'utilisation des lettres de voiture

À sa troisième session, le Groupe d'experts a examiné le document ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2022/3/Rev.1, portant sur les utilisations faites de la lettre de voiture papier par les autorités douanières dans différentes régions. À sa dernière session, il a décidé de continuer à enrichir ce document en y ajoutant les renseignements fournis par les autorités douanières et par d'autres autorités publiques, notamment les renseignements sur le cabotage transmis par la police danoise à sa troisième session.

Le secrétariat appellera l'attention du Groupe d'experts sur les parties qui ont été ajoutées ou modifiées dans le document ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2022/3/Rev.2.

c) Bonnes pratiques inspirées d'autres initiatives de dématérialisation

Le Groupe d'experts a demandé au secrétariat d'inviter, si possible, des experts participant à d'autres initiatives de dématérialisation de conventions ou de documents de transport ou de douane (comme l'eCIM et Certex) à présenter des exposés sur ces initiatives.

Document(s)ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2023/3, ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2023/4,
ECE/TRANS/SC.1/GE.22/2022/3/Rev.2**4. Questions diverses**

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions.

5. Adoption de la liste des décisions

Le secrétariat établira durant la session une liste de décisions que le Groupe d'experts adoptera en fin de session.

6. Date de la prochaine session

La prochaine (dernière) session du Groupe d'experts devrait se tenir du 5 au 7 juillet 2023. La date limite de soumission des documents officiels a été fixée au 26 avril 2023.
